





Dans le cadre de l'Euro 2016 de football, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec la Fédération Française de Football lance le programme « Tous prêts ! ».

Ce programme consiste à labelliser les actions portées par des collectivités locales ou des associations qui se dérouleront dans le cadre du championnat d'Europe de football (10 juin au 10 juillet 2016), tout en s'inscrivant dans une démarche éducative, citoyenne et durable.

Un projet labellisé reçoit un kit de communication et pourra bénéficier d'une communication accrue sur les animations prévues. Certains projets labellisés pourront également bénéficier d'un soutien financier.

Quelles sont les conditions pour être labellisé « Tous prêts » ?

- La promotion de l'éducation, de la citoyenneté et du sport pour tous,
- La gratuité des événements sportifs et ouverts à tous,
- La mobilisation des partenaires locaux, médiatiques ou institutionnels (exemple : Service Civique),
- Cibler un public prioritaire (par exemple, les jeunes, les personnes vulnérables, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, etc.).

Pour plus d'infos, rendez-vous sur [www.sports.gouv.fr/tousprets](http://www.sports.gouv.fr/tousprets) [1]

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Mardi 16 juin 2015 - 02:00

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [3]

Publié le 16 juin 2015

**URL de la source (modifié le 16/06/2015 - 12:01):** <https://www.irev.fr/actualites-0/un-label-pour-les-actions-solidaires-liees-leuro-2016>

### Liens

[1] <http://www.sports.gouv.fr/tousprets>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>